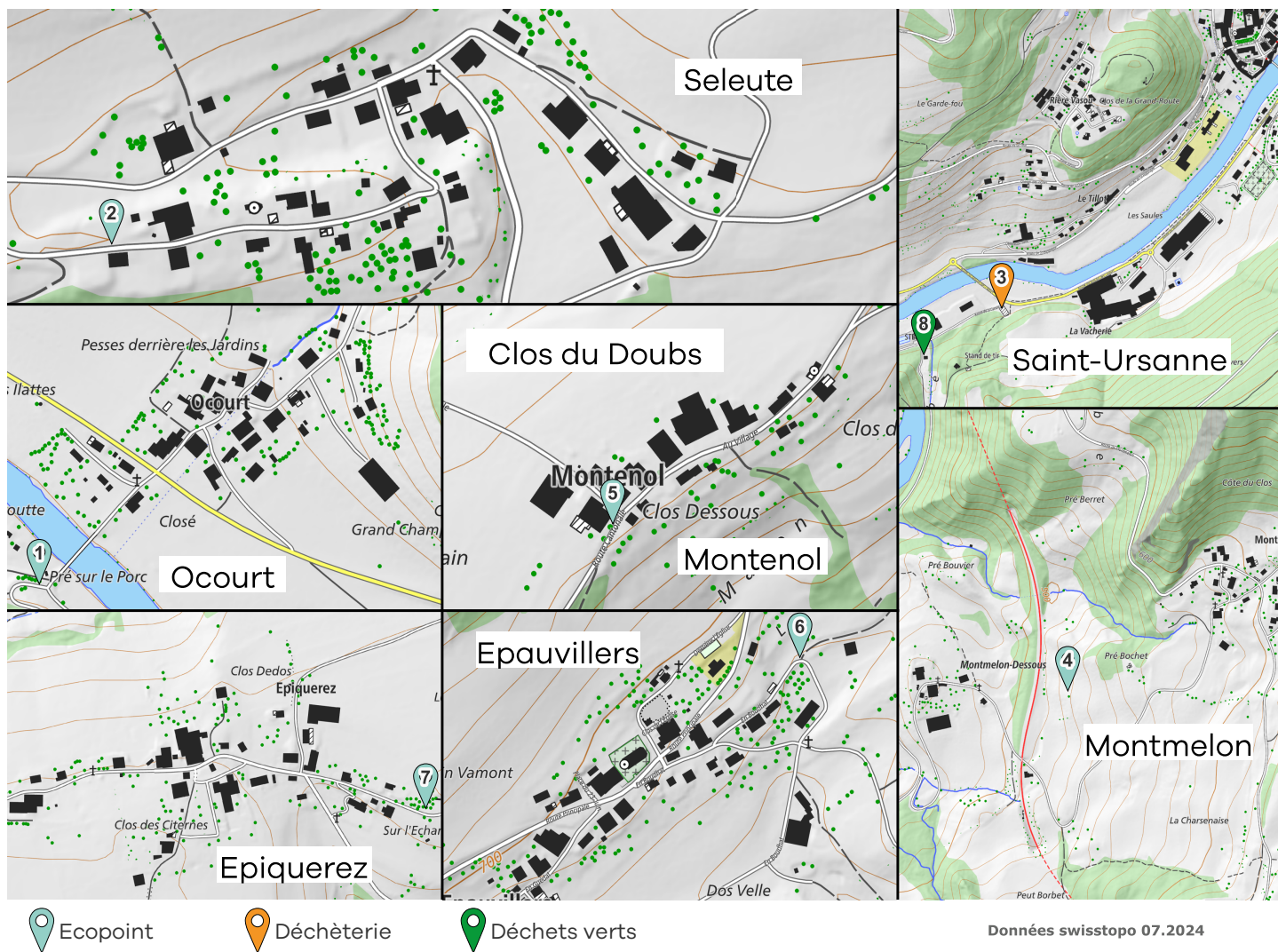




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Clos du Doubs





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et l'**application**

Mes ÉCOPOINTS

- 1 - Ocourt / Au Village
- 2 - Seleute / Au Village
- 3 - St-Ursanne / Rte du Moulin des Lavoisirs
- 4 - Montmelon-Dessous
- 5 - Montenol / Route Cantonale
- 6 - Epauvillers / En Boudhat
- 7 - Epiquez / Au Seppé

Mon AUTRE POINT DE COLLECTE (voir plan)

8 - St-Ursanne / Combe Gobée :
déchets verts compostables

Mes CENTRES DE TRI

Loca à Porrentruy : Tél. 032 466 76 66

lundi au vendredi : 07h30 à 11h30 et
13h30 à 16h30

Quatre samedis/an de 8h à 11h00 : Janv. 4 /
Avril 5 / Juillet 5 / Oct. 4.

Ramseyer SA à Courgenay : Tél. 032 471 15 52

lundi au vendredi : 07h00 à 11h45 et
13h15 à 17h15.

Centre Ecotri (Ramseyer) : lundi-mercredi-
vendredi de 13h15 à 17h15.

2 samedis par mois de 09h00 à 11h45 aux
dates suivantes : Janv. 4-18 / Fév. 8-22 / Mars
8-22 / Avril 12-26 / Mai 10-24 / Juin 7-21 / Juillet
5-19 / Août 9-23 / Sept. 6-20 / Oct. 4-18 / Nov.
8-22 / Déc. 6-20.

**Station d'épuration de Porrentruy et
Environs (SEPE) :**

Chemin de Bonne-Fontaine 8

2900 Porrentruy

Tous les 3ème lundis du mois de 14h00 à
17h00, en cas de jour férié, report au 4ème
lundi du mois.

Peintures, colles, solvants, détergents, acides,
etc. www.sepe-porrentruy.ch.

Contact et infos

Administration communale de Clos du Doubs

Rue du 23-Juin 35

2882 Saint-Ursanne

032 461 31 28

administration@closdudoubs.ch

www.closdudoubs.ch

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**
où je me rends, tous les déchets qui y sont
repris : bteilles en verre et en PET, piles,
appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction
de leur bilan écologique** (économes en
emballages, en énergie de production et de
transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **je laisse sur place les
emballages** de mes achats.

SACS-POUBELLE ou CONTENEURS AVEC PUCE

Taxe au volume : Sacs officiels SIDP à
déposer dans les conteneurs semi-enterrés
(Moloks).

Taxe au poids : Conteneurs 800L équipés
d'une puce.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012

Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Clos du Doubs

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1	Fête du travail
V 3				4	2	
S 4	1	1	5	3		
D 5	2	2	6	4		1
L 6	3	3	7	5		2
M 7	4	4	8	6		3
M 8		5	5	9	7	4
J 9	6	6	10	8		5
V 10	7	7	11	9		6
S 11	8	8	12	10		7
D 12	9	9	13	11		8
L 13	10	10	14	12		9
M 14	11	11	15	13		10
M 15		12	12	16	14	11
J 16	13	13	17	15		12
V 17	14	14	18	16		13
S 18	15	15	19	17		14
D 19	16	16	20	18		15
L 20	17	17	21	19		16
M 21	18	18	22	20		17
M 22		19	19	23	21	18
J 23	20	20	24	22		19
V 24	21	21	25	23		20
S 25	22	22	26	24		21
D 26	23	23	27	25		22
L 27	24	24	28	26		23
M 28	25	25	29	27		24
M 29		26	26	30	28	25
J 30	27	27		29	Ascension	26
V 31	28	28		30		27
S		29		31		28
D		30				29
L		31				30
M						



2025

Calendrier

Clos du Doubs

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10 Lundi de St Martin	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien **trier** ?



Ordures ménagères sacs SIDP

A déposer dans les conteneurs destinés à ce type de déchets.



Aluminium et boîtes de conserve

Conteneurs ad hoc des écopoints.



Verre

Conteneurs ad hoc des écopoints.
Verre trié par couleur.



Déchets compostables ménagers

St-Ursanne : Combe-Gobée/
Epauvillers : benne écopoint.
Déchets verts de l'agriculture :
SEOD-Boécourt.



Capsules Nespresso (aluminium)

Conteneur ad hoc, écopoint -
Saint-Ursanne.



Papier et carton

Conteneurs ad hoc des écopoints.



PET

Conteneurs ad hoc des points de
vente.



Déchets encombrants combustibles

Ecopoint St-Ursanne.
Déchets provenant des ménages
privés, poids max. 40 kg/objet, admis
1 m3. Plastique balles-rondes exclu.



Ferraille (objets métalliques)

Ecopoint St-Ursanne.
Déchets provenant des ménages
privés, poids max. 40 kg/objet.



Plastiques agricoles

Le ramassage de plastiques
agricoles n'est plus effectué par la
commune.
Centres de tri Loca Porrentruy ou
Ramseyer Courgenay.



Flacons en plastique avec bouchon

Conteneurs ad hoc des points de
vente.



Appareils électriques et électroniques

Aux points de vente ou aux centres
de tri.
Fondation SENS www.erecycling.ch
043.255.20.00.



Médicaments

Aux points de vente.



Pneus

Aux points de vente ou aux centres
de tri Loca Porrentruy / Ramseyer
Courgenay.



Dépouilles d'animaux

Centre régional de ramassage des
déchets carnés,
La Rochette 1, Porrentruy
tél. 079 816 33 67.



Déchets spéciaux des ménages

Aux points de vente; au SEPE,
Chemin Bonne-Fontaine 8,
Porrentruy 3ème lundi ou 4ème si
3ème férié de 14h00 à 17h00; sur
rendez-vous au 032.466.33.66.



Piles et accumulateurs

Aux points de vente ou aux centres
de tri Loca Porrentruy / Ramseyer
Courgenay.



Tubes lumineux (néon) / LED

Aux points de vente ou aux centres
de tri Loca Porrentruy / Ramseyer
Courgenay.



Déchets inertes (petites quantités)

Ecopoint St-Ursanne, max. 50 lit.
Vaisselle (verres, assiettes, tasses).



Textiles et chaussures

Conteneurs ad hoc des écopoints ou
lors des collectes.



Huiles minérales et végétales

Conteneurs ad hoc des écopoints.



Peintures

Aux points de vente.



Bois non traité

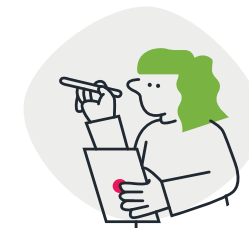
Ecopoint St-Ursanne.
- Bois non traité, emballage en bois,
palettes, etc.
- Bois traité non recyclable : avec les
encombrants.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Aux points de vente.

Les types de déchets



Aérosols

Vider complètement le gaz
propulseur (risque d'explosion). Selon
la matière, à déposer avec l'alu, ou si
symbole de danger avec les déchets
spéciaux, sinon dans le sac poubelle
officiel SIDP.



Berlingots / Briques à boissons

Dans des sacs poubelles officiels
SIDP. Les emballages en carton pour
lait et autres boissons sont des
déchets composites et ne peuvent
pas être recyclés avec le carton.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Ne concerne pas les restaurants. Les
restes de table (viande, volaille, os,
arrêtes et carcasses) des ménages
privés sont à éliminer dans les sacs
poubelles taxés SIDP.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer
avec les ordures ménagères dans les
sacs officiels SIDP (si >1m3 peuvent
être apportées à la décharge de type
D du SEOD à Boécourt).



Litière de chat

Sacs taxés SIDP.



Verre plat

Ecopoint St-Ursanne.
Conteneur déchets inertes.

Saint-Ursanne - Ecopoint – route du Moulin des Lavoirs

Ouvert à tous les usagers de la commune

- encombrants conditionnés, ferraille, déchets inertes (max 50 lit), huile végétale, papier, carton,
- bois non traité destiné au recyclage (bois naturel, emballages en bois, déchets de chantier, bois usagé)
- samedi, de 15h00 à 17h00, du 04.01 au 13.12.2025
- mercredi, de 18h30 à 19h30, d'avril à octobre

Verre trié, alu, fer blanc, textiles, capsules Nespresso, papier-carton,

- Accès les jours ouvrables, de 08h00 à 20h00

Papier et carton pour les commerces et entreprises

- chaque 1^{er} mardi du mois, de 11h00 à 12h00, dès le 07.01.2025

Place de compost, Combe-Gobée

Gazon, déchets ménagers

Fleurs, branchages

Branches de plus de 5 cm de diamètre ébranchées et coupées en bouts de 1 mètre

- samedi, de 15h00 à 17h00, du 04.01 au 13.12.2025
- mercredi, de 18h30 à 19h30, d'avril à octobre

Dépôts en tas séparés

Sacs plastiques, pots de fleurs, sacs biodégradables interdits

Les déchets verts de l'agriculture sont à déposer au SEOD-Boécourt,

Du lundi au vendredi de 07h30-11h30 et de 13h30-16h30

Points de vente des sacs SIDP : Coop et Landi Clos du Doubs, Saint-Ursanne ;
Commerces du district de Porrentruy

Rappel

Les déchets produits lorsqu'un appartement ou local est vidé, ensuite de déménagement, vente, décès, etc. et en cas de travaux, doivent être remis à une entreprise d'élimination agréée, à charge des détenteurs. En cas de transformations ou de réparations, les déchets inertes doivent également être transmis à un centre de tri.

Epauvillers - Bennes permanentes

Alu et fer blanc, verre trié, papier-carton,
huile, textiles, compost

Ramassage ponctuel en présence du
transporteur

ferraille et encombrants

10.03 et 08.09.2025, de 09h15 à 10h30

Déchets compostables ménagers

Les déchets verts de l'agriculture doivent
être amenés au SEOD à Boécourt

Epiqueux - Bennes permanentes

Alu et fer blanc, verre trié, papier-carton,
huile

Ramassage ponctuel en présence du
transporteur

ferraille et encombrants

10.03 et 08.09.2025, de 08h00 à 09h00

Montenol - Bennes permanentes

Alu et fer blanc, verre trié, papier-carton,
huile

Ramassage ponctuel en présence du
transporteur

ferraille et encombrants

10.03 et 08.09.2025, de 10h45 à 11h45

Montmelon-Dessous - Bennes
permanentes

Alu et fer blanc, verre trié, papier-carton,
huile

Ramassage ponctuel en présence du
transporteur

ferraille et encombrants

03.03 et 01.09.2025

Ravines, de 13h30 à 14h00

Montmelon-Dessus, de 14h30 à 15h00

Ocourt - Bennes permanentes

Alu et fer blanc, verre trié, papier-carton

Ramassage ponctuel en présence du
transporteur

ferraille et encombrants

03.03 et 01.09.2025, de 09h45 à 10h45

Ramassage ordures ménagères

Tous les mercredis matin

Jours fériés : jeudi matin

Seleute - Bennes permanentes

Alu et fer blanc, verre trié, huile, papier-
carton

Ramassage ponctuel en présence du
transporteur

ferraille et encombrants

03.03 et 01.09.2025, de 08h15 à 09h15